





Pourquoi ce kit ?

L'objectif de ce kit est de mettre à la disposition de toutes les entreprises, toutes tailles et tous secteurs confondus, l'ensemble des mesures et programmes de financement et d'appui, déployés par l'Etat ainsi que le secteur privé et les partenaires institutionnels internationaux.

Il présente également l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, afin de permettre à tout porteur de projet de s'y identifier selon son profil et s'y rapprocher pour trouver les réponses à ses besoins, selon les différentes phases de son projet.

A qui s'adresse ce kit ?

Il est conçu pour toutes les catégories d'entreprises et tous les secteurs d'activité :

Auto-entrepreneurs, startups, TPME, grandes entreprises

Pour plus d'informations :

Contactez les équipes du CRI sur la plateforme digitale

CRI-ACCOMPAGNEMENT :

cri-accompagnement.casainvest.ma



Table des Matières

- APPUI AUX AUTOENTREPRENEURS & TPE
- APPUI AUX PME
- APPUI AUX STARTUPS
- APPUI À LA CROISSANCE VERTE
& ÉNERGIES RENOUVELABLES
- APPUI À L'EXPORT
- APPUI À L'ACCÈS AUX MARCHÉS
- APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION
- APPUI AUX MAROCAINS DU MONDE (MDM)
- APPUI AUX FEMMES ENTREPRENEURES
- INTRODUCTION EN BOURSE
- FONDS D'INVESTISSEMENT
- CLUBS DES BUSINESS ANGELS
- APPUI AU FINANCEMENT COLLABORATIF
- APPUI À LA FINANCE PARTICIPATIVE
- ECOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT
& DE L'INVESTISSEMENT



Appui aux
autoentrepreneurs
et aux **TPE**

Programme Intelaka

Qui est en charge ?

TAMWILCOM & les banques

De quoi s'agit-il ?

→ Une initiative Royale visant l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers une offre de financement avec des taux préférentiels et une garantie étatique.

Il s'agit de 2 grandes catégories de produits : Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits « Damane Intelak » et les crédits en milieu rural dits « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi ».

Qui est éligible ?

→ Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

Les très petites et les petites entreprises, les jeunes porteurs de projets, les jeunes entreprises innovantes et les autoentrepreneurs

	Damane Intelak	« Intelak Al Moustatmir Al Qarawi »
Conditions d'éligibilité	→ Être de droit marocain quel que soit sa forme juridique (personne physique ou morale) → Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services → Être créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt. → Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH (HT) : réalisé au titre du dernier exercice clos pour les entreprises en activité ou à réaliser au titre de l'exercice en cours / à venir pour les entreprises en création.	
Concours garantis	→ Garantie des crédits d'investissement ou d'exploitation de 1.2 MDH maximum → Prêts d'honneur accordés par les associations de prêts d'honneur ne dépassant pas 300.000 DH ; → Micro-crédits ne dépassant pas le plafond légal	Crédits bancaires à court, moyen et long terme de 1.2 MDH maximum, accordés aux entreprises éligibles exerçant dans le monde rural
quotité garantie	80% du crédit en principal	

Qui contacter?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web de Tamwilcom

www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka

la plateforme dédiée du CRI Casablanca-Settat

www.mouwakabatintelaka.ma

Initiative Nationale du Développement Humain (INDH)

Qui est en charge ?

Divisions de l'action sociale des provinces / préfectures

De quoi s'agit-il ?

→ Un chantier s'inscrivant dans le cadre du troisième axe de « L'initiative Nationale du Développement Humain » visant l'amélioration des revenus et l'inclusion économique des jeunes

→ Matérialisé par le lancement d'appels à projets par les provinces et préfectures

→ À travers des programmes dédiés à l'appui à l'entrepreneuriat et au soutien des projets liés à l'économie sociale et solidaire

→ L'accompagnement est assuré par des plateformes des jeunes, qui assurent l'accueil, l'orientation, la formation et l'accompagnement des jeunes dans leur insertion économique.

Quel accompagnement?

Programme	Conditions d'éligibilité	Avantages
Appui à l'entrepreneuriat	→ Jeunes de nationalité marocaine → âgés de 18 à 45 ans → Porteurs d'idées ou ayant une entreprise en début d'activités (moins de 12 mois)	→ Un fonds est octroyé par projet d'une valeur maximale de 100.000 DH, représentant au plus 90% du coût du projet. La contribution du porteur de projet est de l'ordre de 10%. Le plafond peut être porté exceptionnellement à 150.000 DH pour les projets à forte valeur ajoutée et ce après accord du comité local. → Accompagnement pré et post création, visant à renforcer les capacités des entrepreneurs.
Appui à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)	Projets s'inscrivant dans le cadre des chaînes de valeur locale portés par des : → Coopératives → Autoentrepreneurs en activité → Groupements d'intérêt économiques (GIE) → TPE	→ Un fonds d'amorçage est octroyé par projet d'une valeur maximale de 300.000 DH, représentant au plus 60% du coût du projet → La contribution du porteur de projet est de l'ordre de 40% → Suivi et accompagnement technique et administratif

Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web de l'INDH

www.indh.ma

Contacter les divisions de l'action sociale, ou les plateformes des jeunes au niveau des préfectures/provinces.

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية

Initiative Nationale pour le Développement Humain

Damane Express

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

Garantie étatique des :

→ Crédits bancaires à court, moyen et long terme et crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH

→ Prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas les 300.000 DH
La quotité garantie est de 70% du crédit en principal. Elle est portée à 80% pour les entreprises promues majoritairement par une ou plusieurs femmes.

Qui est éligible ?

Entreprises de droit marocain remplissant les conditions suivantes :

- Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-express

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire des banques ou sociétés de leasing ou à travers une association conventionnée.

Programme «Machrou3i»

Qui est en charge ?

Conseil de la Région Casablanca-Settat + Réseau Entreprendre Maroc

De quoi s'agit-il ?

- Programme régional d'accompagnement et de financement au profit des jeunes porteurs de projets, issus de la Région Casablanca-Settat.
- Programme visant à accompagner 90 TPME sur une durée de 3 ans, afin de renforcer leur compétitivité et dynamiser le bassin local d'emploi.

Qui est éligible ?

- Être résident dans l'une des provinces ou préfectures de la Région Casablanca-Settat
- Disposer d'un projet en phase de création ou de développement, ne dépassant pas 18 mois d'existence
- Projet innovant à fort impact social et économique
- Projet créateur d'emplois

Quel accompagnement?

- Accompagnement individuel par un mentor (chef d'entreprise expérimenté) sur une durée de trois ans

→ Prêts d'honneur sans intérêts ni garanties:

Projet porté par 1 personne : 100.000 DH

Projet porté par 2 personnes : 150.000 DH

Projet porté par 3 personnes : 225.000 DH

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter :

le site web du Conseil Régional Casablanca-Settat

www.casasettat.ma

le site web du Réseau Entreprendre Maroc

www.reseau-entreprendre.org/maroc

Appui aux **PME**



Damane Istitmar

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits d'investissement à moyen et long termes et crédits-bails supérieurs à 1 MDH
- Sont garantis les programmes d'investissement, opérations de restructuration financière, de transmission ou de reprise d'affaires
- La quotité garantie est de 60% du crédit en principal pour les concours destinés au financement des programmes d'investissement, des opérations de transmission ou de reprise d'affaires
- Cette quotité de garantie peut être augmentée de 10% supplémentaires au titre de l'un des cas suivants : - Les entreprises en création ayant moins de 3 ans d'activité, - Les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte ayant réalisé un audit externe concluant sur la gouvernance de l'entreprise ou disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, ses comptes au titre du dernier exercice clos
- Cette quotité est portée à 50% du crédit en principal, pour les concours destinés au financement des opérations de restructuration financière.

Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Pour les opérations de transmission ou de reprise d'affaires, les repreneurs personnes physiques sont également éligibles.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM

www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-istitmar

Qui contacter?

Banques & Sociétés de leasing

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87



Damane Atayssir

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits bancaires de fonctionnement relatifs au cycle d'exploitation des entreprises
- Les concours garantis concernent les crédits de fonctionnement supérieurs à 1MDH.
- La quotité garantie est de l'ordre de 60% du crédit principal
- Le plafond est fixé à : 15 MDH par opération et 30 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus
- Ce plafond de 30 MDH peut être relevé à 40 MDH sur une même contrepartie pour les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte disposant d'un rapport du commissaire aux comptes certifiant « sans réserve » leurs comptes au titre du dernier exercice clos

Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-atassyir>

Qui contacter?

Banques

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Usine Modèle

« INMAA »

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- INMAA est la première usine modèle en Afrique et au Moyen Orient destinée aux entreprises industrielles désirant mettre en place un programme d'excellence opérationnelle
- 2 volets d'accompagnement: amélioration de la performance opérationnelle et l'instauration du « Lean Management »

Qui est éligible ?

- Entreprises existantes ou en amorçage
- Chiffre d'affaires annuel entre 10 et 200 MDH
- Secteur industriel ou une activité liée à l'industrie

Quel accompagnement ?

- Accompagnement personnalisé
- Prise en charge partielle du coût de la prestation pouvant atteindre 80%

Qui contacter?

Consulter le site web de Maroc PME

<https://marocpme.gov.ma/mowakaba-tpme/inmaa-usine-modele/>

Envoyer un email à

rmaliki@inmaamaroc.ma

Salama

PME

Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie et des Finances, Wilayas des régions identifiées et Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant l'accompagnement d'unités industrielles identifiées par les pouvoirs publics comme présentant des risques sur la sécurité et la santé des employés et du voisinage, à délocaliser leurs projets dans des zones d'activité aménagées

Qui est éligible ?

- Unités industrielles identifiées à risque
- Sélectionnées par les comités techniques locaux
- Exerçant dans des conditions précaires et défaillantes, en termes de sécurité et de conditions de travail
- Nécessitant une délocalisation au niveau des villes de Casablanca, Tanger et Salé

Quel accompagnement ?

- Prise en charge de 50% des frais de location du bâtiment de l'unité industrielle plafonnée à 36.000 DH par unité pendant 24 mois
- Prise en charge de 30% des frais d'acquisition d'équipements industriels, plafonnée à 34.000 DH par unité industrielle
- Prise en charge des frais d'assistance et d'expertise technique, plafonnés à 30.000 DH par unité industrielle

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web de Maroc PME

https://marocpme.gov.ma/salama_pme/

Cap Access

Qui est en charge ?

Tamwilcom

De quoi s'agit-il ?

→ Produit de dette subordonnée, visant à remédier aux problèmes de sous-capitalisation des entreprises marocaines

→ Lancé par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement en collaboration avec les banques marocaines et dont la gestion est assurée par Tamwilcom

Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit marocain

→ Ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire

→ Ayant un chiffre d'affaires entre 10 et 500 millions DH

→ Justifiant de 3 ans minimum d'activité

→ Tous les secteurs à l'exception de : promotion immobilière, pêche hauturière, production d'armements, jeux de hasard, production, transformation ou distribution de tabac et/ou de boissons alcoolisées, secteurs prêtant à controverse d'un point de vue éthique, activité à vocation purement financière, production, commerce et utilisation de filets de pêche, production ou commerce de produits présentant un danger pour la santé humaine ou pour l'environnement, activité impliquant des espèces animales et végétales protégées, activité d'extraction d'énergies fossiles, exploration et activités de raffinage, centrales thermiques à charbon et toute activité liée au charbon et extraction minière.

Quel accompagnement ?

Financement	Quote-part	Taux d'intérêt	Durée du crédit
Fonds propres	à convenir entre la banque et l'entreprise	-	-
Part du crédit Cap Access	1/3 maximum du financement (entre 1 et 30 millions DH)	5,5 % l'an hors TVA pour les dossiers à accorder au titre de l'année 2025	Maximum 3 ans de plus que la maturité du crédit bancaire sans dépasser 12 ans
Part du crédit bancaire	2/3 minimum du financement (avec un minimum de 2 millions DH)	Librement négociable entre la banque et l'entreprise	

Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/capaccess>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca : 0522860587

Qui contacter ?

Par l'intermédiaire des banques



تمويل
كوم
TAMWILCOM

Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 200 projets spécialisés dans la Gastronomie marocaine.

Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 200 projets spécialisés dans la Gastronomie marocaine. Ce programme vise à stimuler l'innovation et d'améliorer l'expérience touristique ainsi que la valorisation de la gastronomie marocaine.

Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent développer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine de la Gastronomie marocaine ;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine de la Gastronomie marocaine.

Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets visant à créer des entreprises valorisant la gastronomie marocaine pour créer de l'animation dans les zones touristiques, offrant :

Accès aux compétences	Accès au Marché	Accès aux financements	Appui financier à travers l'octroi d'une subvention	Accompagnement pour la réalisation du projet
Objectif : Accompagnement pour la montée en compétence Consistance: Coaching, mentoring...	Objectif : Préparation pour le lancement commercial complet Consistance : Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération	Objectif : Accompagnement pour le financement de l'activité touristique Consistance : Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements	Plafonnée à 400.000 DH par projet	Objectif : Assurer la mise en exploitation de l'activité Consistance : Accompagnement en termes de mentoring, networking...

Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO

Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 60 projets spécialisés dans la digitalisation des services et activités touristiques

Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 60 projets spécialisés dans la digitalisation des services et activités touristiques. Ce programme vise à stimuler l'innovation et d'améliorer l'expérience touristique dans les établissements hôteliers marocains.

Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent déployer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine de la digitalisation des services et activités touristiques;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine de la digitalisation des services et activités touristiques.
- Un projet au niveau des principales destinations touristiques marocaines, ou dans des sites à haute fréquentation touristique.

Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets visant à créer des expériences interactives et personnalisées pour améliorer le séjour global des clients dans les établissements hôteliers marocains, en offrant :

Accès aux compétences	Accès au Marché	Accès aux financements	Appui financier à travers l'octroi d'une subvention	Accompagnement pour la réalisation du projet
Objectif : Accompagnement pour la montée en compétence Consistance: Coaching, mentoring...	Objectif : Préparation pour le lancement commercial complet Consistance : Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération	Objectif : Accompagnement pour le financement de l'activité touristique Consistance : Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements	Plafonnée à 400.000 DH par projet	Objectif : Assurer la mise en exploitation de l'activité Consistance : Accompagnement en termes de mentoring, networking...

Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;
- Phase accompagnement à la mise en exploitation du projet



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO

Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 100 projets spécialisés dans le gaming de loisirs

Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 100 projets spécialisés dans le gaming de loisirs. Ce programme vise à stimuler l'innovation dans les projets d'animation touristique et valoriser le patrimoine matériel et immatériel des grandes destinations touristiques marocaines.

Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent déployer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine du gaming des loisirs ;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine du gaming des loisirs ;
- Un projet au niveau des principales destinations touristiques marocaines, ou dans des sites à haute fréquentation touristique.

Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets innovants et distinctifs, afin de valoriser le patrimoine matériel et immatériel et hisser la destination Maroc au rang des grandes destinations touristiques à long terme, en offrant :

Accès aux compétences	Accès au Marché	Accès aux financements	Appui financier à travers l'octroi d'une subvention	Accompagnement pour la réalisation du projet
Objectif : Accompagnement pour la montée en compétence Consistance: Coaching, mentoring...	Objectif : Préparation pour le lancement commercial complet Consistance : Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération	Objectif : Accompagnement pour le financement de l'activité touristique Consistance : Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements	Plafonnée à 400.000 DH par projet	Objectif : Assurer la mise en exploitation de l'activité Consistance : Accompagnement en termes de mentoring, networking...

Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation www.smit.gov.ma

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;
- Phase accompagnement à la mise en exploitation du projet



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO

Go Siyaha

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant à accompagner la vision 2023-2026 pour le tourisme afin de renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises touristiques marocaines

→ Accompagnement financier et technique autour de trois composantes : soutien à l'investissement, expertise technique et promotion de la croissance verte

Quel accompagnement ?

Composante	Conditions d'éligibilité	Appui Financier
Soutien à l'investissement	→ Etablissements touristiques éligibles au programme : les hébergements touristiques classés adossés à une offre d'animation, les coopératives à forte valeur ajoutée pour le secteur du tourisme, les restaurants touristiques classés et les animations touristiques prioritaires → Entreprise existante ou en création, personne physique ou morale, de droit privé marocain, ayant des projets d'amorçage d'activité - Coopérative existante de droit privé marocain, localisée au niveau des circuits touristiques établis et dont le projet d'animation touristique est en amorçage	Une prime à l'investissement : → 35% pour les projets d'animation touristique < 10 MDH (TTC) → 30% pour les projets d'hébergement adossés à l'animation touristique < 10 MDH (TTC)
Conseil et Expertise technique	→ Entreprise de droit privé marocain, existante ou en phase d'amorçage et ayant un actionariat 100% privé et un CA annuel (HT) ≤ 200MDH pendant les trois dernières années (hors 2020 et 2021) → Opérant dans : les hébergements touristiques, les restaurants touristiques classés, les agents de voyages (de type organisateur-distributeur de voyages), les transporteurs touristiques et l'animation touristique	Prise en charge partielle du coût de la prestation du conseil dans la limite de 90% dans les domaines suivants : - Stratégie financière - Excellence opérationnelle - Développement de marchés - Transformation digitale
Promotion de la croissance verte	→ Entreprises de droit privé marocain existante ou en amorçage avec un actionariat 100% marocain → Réalisant un CA non nul pendant l'un des 3 derniers exercices (hors 2020 et 2021) → Opérant dans les domaines suivants : hébergement touristique classé, restauration touristique classée, animation touristique (uniquement pour l'assistance technique)	→ Prime à l'investissement : 40% pour les projets de développement d'un montant total < à 10 MDH (énergies renouvelables/efficacité énergétique, gestion des déchets et économie d'eau) → Conseil et expertise technique : prise en charge pouvant atteindre 90% du coût de la prestation de conseil (démarches d'appui au développement durable, appui à la certification verte, appui à l'obtention d'un label vert)

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

<https://marocpme.gov.ma/gosiyaha>

Cap Hospitality

Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique

De quoi s'agit-il ?

→ Programme couvrant la période 2024-2025, et visant l'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique au Maroc en prévision de l'organisation des grands événements sportifs internationaux.

→ Mécanisme de financement, destiné à accélérer la mise à niveau des établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) et s'inscrivant dans la mise en œuvre de la feuille de route du tourisme 2023-2026.

Qui est éligible ?

Au mécanisme Cap Hospitality

- Établissements d'Hébergement Touristique Classés par le ministère de tutelle
- N'ayant pas été rénovés pendant les 5 dernières années
- Portant un projet de mise à niveau
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Couvrant plusieurs types de prestations : travaux de rénovation et de mise aux normes, acquisition de mobilier et de matériel, acquisition d'un EHTC couplée à un programme de rénovation, mise en place d'un programme d'efficacité énergétique.

Au crédit conjoint

- 3 ans minimum d'activité
- Absence de créances déclassées
- Notation « hors risque de défaut »
- Pas de conciliation, sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire
- Ratio d'endettement inférieur à 5

Quel accompagnement ?

- Prêt allant de 3 à 100 millions DH
- Prise en charge des intérêts normaux par l'Etat (remboursés trimestriellement à l'EHTC)
- Maturité de la dette pouvant atteindre 12 ans
- Possibilité de 2 ans de différé

Qui contacter ?

Déposer sa demande sur la plateforme digitale dédiée:

<https://plateforme.smit.gov.ma/moovapps/easysite/workplace/applications/application-creation-de-compte--0/GestionDeProcessus/create-document/workflow-container/160>



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO

Appui aux aux startups

Innov Risk

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des entreprises en phase de création/démarrage ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leurs besoins de trésorerie, des compléments d'investissements ou des frais de commercialisation de leurs produits.

Qui est éligible ?

→ Sont finançables par l'avance remboursable au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants : Prototypage et de tests dans le cadre du développement/affinement de produits, Mise en place des installations de production, Marketing et commercialisation, Besoin en fonds de roulement...

→ Le financement est octroyé sous forme d'avance remboursable dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital- risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser 2.000.000 DH.

Comment soumettre ?

S'adresser aux sociétés de gestion, partenaires de Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-risk>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Qui contacter ?

TAMWILCOM ou sociétés de gestion partenaires

Innov Dev

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des PME de droit marocain en phase de croissance ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-investissement partenaires, investisseurs providentiels faisant partie des structures labellisées...) et ayant besoin de fonds pour financer notamment leurs besoins d'investissement et /ou d'exploitation.

Qui est éligible ?

→ Sont finançables par ce prêt participatif, les dépenses immatérielles et/ou matérielles liées notamment aux éléments suivants : mise en place des installations de production, marketing et commercialisation , prospection de nouveaux marchés (notamment à l'export), développement de nouvelles variantes de produits, besoin en fonds de roulement...

→ Le financement est octroyé sous forme de prêt participatif dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital- risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser 3.000.000 DH.

Comment soumettre ?

S'adresser aux sociétés de gestion partenaires de Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-dev>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Qui contacter ?

TAMWILCOM ou sociétés de gestion partenaires

Programme d'appui à l'innovation industrielle

Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce & Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

→ Ce dispositif vise à soutenir les entreprises industrielles, tout au long de leur processus de recherche, développement, prototypage, industrialisation et lancement de la phase pilote.

Qui est éligible ?

Entreprises éligibles	Offres de valeur
→ PME, Start-up ou grande entreprise industrielle → De droit privé marocain (y compris celles installées en zones d'accélération industrielle) → Avoir un chiffre d'affaires supérieur ou égale à 10 MDH → Soit une entreprise industrielle en amorçage, ou une start-up industrielle avec un business plan sur une période minimale de 4 ans (dont au moins une année prévoit un chiffre d'affaires >= 10 MDH)	→ Appui à la valorisation de brevets : prise en charge de 80% des frais de prestations liées au développement et à la valorisation des brevets, plafonnée à 1 MDH HT/projet → Appui aux projets de R&D ou d'innovation industrielles : contribution de 60% plafonnée à 4 MDH HT/projet des frais de prestations sous-traitées, process d'intrants, de consommables et d'outillages nécessaires au développement produit → Appui à l'industrialisation dans la phase pilote : prise en charge de 30 % des frais d'investissement matériels et immatériels liés à l'industrialisation en phase pilote à hauteur de 5MDH

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter :

L'appel à projets lancé par le ministère de l'industrie et du commerce :

<https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/appel-projets-programme-dappui-linnovation-industrielle-pour-lannee-2025>

Appui à la croissance verte & énergies renouvelables



Green INVEST

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets d'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions en faveur des entreprises

→ La participation du Green Invest est plafonnée à 10 MDH

Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit marocain ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire et répondant aux critères décrits ci-dessous.

→ Tous les secteurs productifs à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

→ Les opérations finançables concernent l'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions à condition que les constructions ne dépassent pas 20% du coût global du projet.

→ Les projets doivent rentrer dans l'une des catégories suivantes et respecter un certain nombre de critères : Energie renouvelable, Efficacité énergétique, Dépollution et économie des ressources, Valorisation des déchets, Fabrication d'équipements liés aux projets éligibles.

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/green-invest>

Qui contacter?

Les banques

Le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

Lignes de financement étrangères

Fonds	Organisme	Consistance	Financement
SME Green Value Chain (GVC)	BERD & Banques marocaines	→ Ligne de crédit dédiée aux PME opérant dans des chaînes de valeur, visant à leur permettre de financer des technologies vertes qui intègrent l'efficacité énergétique et la gestion des ressources	- Soutien technique pour le développement d'un projet alliant à la fois rentabilité et respect de l'environnement ; - Prêt bancaire ou leasing par l'intermédiaire des banques partenaires ou leurs filiales leasing, afin de financer l'investissement ; - Subvention de 10 % du montant du financement éligible reçu après réalisation du projet.
Green Economy Financing Facility- Morocco (GEFF II)	BERD/ Union Européenne/ Green Climate Fund & Banques marocaines	→ Ligne de crédit dédiée aux PME portant des projets d'investissement dans les technologies vertes et les services soutenant les concepts d'économie verte.	- Soutien technique de la part d'experts, en faveur des banques partenaires et des bénéficiaires ; - Prêt bancaire pour financer l'investissement par l'intermédiaire des banques partenaires - Subvention de 10 % à 15% du montant de l'investissement.
Cap Bleu	AFD/BEI & Bank of Africa	→ Ligne de financement de 20 millions d'euros pour soutenir le financement des ouvertures d'accès, de l'optimisation et du traitement des ressources en eau.	- Accès à un financement pouvant atteindre 100 % des coûts d'investissement ; - Assistance technique d'un cabinet d'experts.
Istidama	AFD & Crédit Agricole du Maroc	→ Ligne de financement de 10 millions d'euros visant à encourager les opérateurs agricoles et agro-industriels à optimiser leur mode de production et de consommation en investissant dans des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'efficacité des ressources.	- Crédits d'investissement allant jusqu'à 12 ans ; - Prime à l'investissement représentant 10% du montant du crédit ; - Accompagnement technique de consultants spécialisés pour le choix des équipements et matériels ; - Différé de remboursement d'un à deux ans.

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, prière de consulter :

Le site web de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique

www.amee.ma



Banque
européenne
d'investissement



European Bank
for Reconstruction and Development

Appui à l'Export



Qui est en charge ?

Secrétariat d'État chargé du Commerce Extérieur en partenariat avec Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Programme lancé dans le cadre du « Pacte pour un Commerce Extérieur au service de la Croissance et de l'Emploi 2025-2027 » ;
- Proposant un accompagnement sur mesure des entreprises exportatrices et à fort potentiel pour structurer leur stratégie internationale ;
- Visant à faire de l'international un moteur de croissance durable et promouvoir l'offre marocaine à l'étranger ;
- Ambitionnant une hausse des exportations, la création d'emplois qualifiés et un renforcement de l'intégration du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales.

Quel accompagnement ?

Composante	Conditions d'éligibilité	Appui Financier
Diagnostic flash à l'export & Plan d'action à l'export	→ Entreprises primo-exportatrices de droit privé marocain, avec ≥2 ans d'activité, y compris celles installées dans les zones d'accélération industrielle ; → Capital non détenu (>50 %) par une société réalisant >200 MDH (HT) ; → Chiffre d'affaires moyen >2 MDH HT (1 MDH pour l'artisanat) ; → Capacités export démontrées ou potentiel international significatif ; → Secteurs éligibles : industrie manufacturière, services à forte valeur ajoutée, artisanat à fort potentiel à l'export, agroalimentaire, économie verte/circulaire, autres secteurs à fort potentiel à l'export ; → Ne pas avoir de convention en cours avec l'État pour un dispositif similaire.	Prise en charge partielle du coût de la prestation du conseil, dans la limite de 80% et plafonnée à 50.000 DH/entreprise
Accompagnement individualisé à l'export	→ Entreprises de droit privé marocain, ≥2 ans d'activité effective, capital non-détenu >50 % par une société réalisant >200 MDH (HT) -Primo-exportateurs : CA moyen sur les deux derniers exercices >2 MDH (1 MDH pour l'artisanat), avec un potentiel ou des capacités à l'export encore inexploitées → Exportateurs confirmés : CA à l'export sur les deux derniers exercices ≥5 M DH, avec un plan d'action détaillant le potentiel d'export non encore exploité	Contribution à la mise en œuvre des actions du plan d'exportation à hauteur de 80 % des dépenses éligibles HT, plafonnée à : → Primo-exportateurs : 1 MDH → Exportateurs confirmés: 2 MDH

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

<https://marocpme.gov.ma/export/>

Programme

« Export Morocco Now » 2024-2026

Qui est en charge ?

Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

De quoi s'agit-il ?

→ Ce programme consiste en un accompagnement des entreprises et des coopératives ayant un potentiel à l'export et opérant dans les secteurs de l'industrie et des services

→ L'accompagnement porte sur la période 2024-2026, et permet aux entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement de bout en bout en matière d'export (Veille/ analyse des marchés et filières, Promotion/prospection/démarchage, Accès aux marchés, Formation export)

→ Le programme ambitionne d'accompagner un total de 350 entités, dont 250 entreprises/coopératives exportatrices et 100 primo-exportateurs.

Qui est éligible ?

→ Entreprise ou coopérative de droit marocain

→ Régularité de la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'Administration fiscale et de la CNSS

→ Être constituée depuis au moins une année au moment du dépôt de sa candidature

→ Pour les entreprises et coopératives exportatrices : avoir généré en moyenne un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 5 millions DH au cours des trois dernières années

→ Pour les primo-exportateurs : ne jamais avoir exporté, ou avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen à l'export inférieur à 5 millions DH au cours des trois dernières années

Comment soumettre ?

Appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AMDIE
<https://www.morocconow.com/exportmorocconow>

Qui contacter ?

Bureau régional du Commerce extérieur « Casablanca-Settat »
www.tijaria.mcinet.gov.ma

Points focaux:

Mehdi Benhayoun – mbenhayoun@mcinet.gov.ma / +212 662 738 539

Soufiane Bouhaigoune – sbouhaigoune@mcinet.gov.ma / +212 634 110 321

Abdelilah Benssiba – abenssiba@mcinet.gov.ma / +212 662 445 212

Programme d'appui aux Primo-Exportateurs 2024-2025

Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce

De quoi s'agit-il ?

- Programme d'appui aux entreprises ayant un potentiel à l'export, avec un plafond de 1,5 millions DH par entreprise bénéficiaire
- L'accompagnement d'étale sur la période 2024-2025
- Deux catégories d'entreprises sont ciblées : - Les entreprises non-exportatrices n'ayant jamais réalisé une opération d'exportation. Les entreprises exportatrices non confirmées dont le chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépasse pas 5 millions DH
- Cet appui est matérialisé à travers la prise en charge par l'Etat de 80% des dépenses engagées par l'entreprise au titre de la réalisation de son business plan à l'export (missions de prospection, participation aux foires et salons, missions B2B, études de marché, actions de communication, référencement dans des plateformes de distribution, veille et intelligence économique, abonnement aux VMP, conception d'emballages, assurance-crédit commercial, certification pour accès aux marchés cibles)

Qui est éligible ?

- Le programme d'appui aux primo-exportateurs est destiné à toute entreprise ou coopérative de droit marocain domiciliée au Maroc, et opérant dans les secteurs de l'industrie ou de services
- Régularité de la situation vis-à-vis de l'Administration fiscale et de la CNSS
- Etre constituée depuis au moins deux années au moment de dépôt de sa candidature.
- Avoir le statut de personne morale ou de coopérative
- Avoir un chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépassant pas 5 millions DH
- Présenter un business plan à l'export sur la période 2024-2025, démontrant le potentiel productif et à l'export

Comment soumettre ?

Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de tutelle

www.mcinet.gov.ma

Qui contacter ?

Bureau régional du Commerce extérieur « Casablanca-Settat »

www.tijaria.mcinet.gov.ma

Points focaux:

Mehdi Benhayoun – mbenhayoun@mcinet.gov.ma / +212 662 738 539

Soufiane Bouhaigoune – sbouhaigoune@mcinet.gov.ma / +212 634 110 321

Abdelilah Benssiba – abenssiba@mcinet.gov.ma / +212 662 445 212

Programme

Export Morocco Now Women

Qui est en charge ?

Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

De quoi s'agit-il ?

- Ce programme consiste en un accompagnement à l'export, au profit des femmes cheffes d'entreprises et des coopératives primo-exportatrices de droit marocain.
- L'accompagnement porte pour sa première phase sur la période 2024-2025, et permet aux entreprises sélectionnées de bénéficier de plusieurs prestations : renforcement des capacités pour la maîtrise de l'environnement du commerce extérieur, adaptation des produits aux exigences réglementaires des marchés cibles, digitalisation des entreprises via des structures pérennes pour la commercialisation et la mise en relation à travers la participation aux rencontres B2B.
- Le programme ambitionne d'accompagner un total de 50 entités opérant dans les secteurs de l'industrie et/ou des services.

Qui est éligible ?

- Entreprise ou coopérative de droit marocain
- Régularité de la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS
- Être constituée avant la fin de l'année 2022
- Avoir généré un chiffre d'affaires à l'exportation inférieur à 5 millions DH au cours de l'année 2022
- Être issue de l'une des régions suivantes: Marrakech-Safi, Souss Massa ou Casablanca-Settat

Comment soumettre ?

Appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AMDIE :

<https://www.morocconow.com/exportmorocconow-women>

Qui contacter ?

Bureau régional du Commerce extérieur « Casablanca-Settat »

www.tijaria.mcinet.gov.ma

Points focaux:

Mehdi Benhayoun – mbenhayoun@mcinet.gov.ma / +212 662 738 539

Soufiane Bouhaigoune – sbouhaigoune@mcinet.gov.ma / +212 634 110 321

Abdelilah Benssiba – abenssiba@mcinet.gov.ma / +212 662 445 212

Programme Damane Tasdir

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

- Garantie des cautionnements des marchés à l'export accordées aux entreprises marocaines soumissionnaires à des marchés à l'étranger
- Cautionnements exigés par des donneurs d'ordre publics, privés ou internationaux et dont le montant est supérieur à 1 million DH
- La quotité de la garantie est de l'ordre de 70% du cautionnement
- Le plafond de risque de la garantie est de 20 millions DH par opération et 40 millions par entreprise

Qui est éligible ?

- Entreprise de droit marocain ayant pour objet ou activité la production et/ou de services
- Soumissionnaire ou titulaire de marchés de travaux, de fournitures ou de services à l'étranger
- Tous les secteurs d'activité, à l'exclusion de la pêche hauturière et la promotion immobilière

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-tasdir>

Qui contacter ?

Les banques

Le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

Appui à l'accès aux marchés



Avance sur marchés publics

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

→ Cet ensemble de solutions a été spécialement développé pour les petites et moyennes entreprises adjudicataires de marchés publics.

→ Ces avances aident les entreprises à gérer les écarts de trésorerie résultant des dépenses engagées dans le cadre de l'exécution de ces marchés.

Quelles solutions?

Avance pré-facturation	Avance facturation	Avance droits constatés
Cette avance permet de recevoir jusqu'à 70% du montant prévu de la facturation, sur la base d'une demande de financement, afin de renforcer la trésorerie des petites et moyennes entreprises. L'objectif étant de couvrir l'ensemble des dépenses engagées ou à venir liées à l'exécution de leur contrat avant l'émission de la facture.	→ Cette avance prend en compte la période nécessaire pour obtenir l'attestation des droits constatés. Elle représente 80% du montant des factures/décomptes, correspondant aux créances générées et éligibles au paiement, mais pas encore reconnues par le client.	Cette avance représente 90% d'une créance établie et validée par l'administration.

Qui contacter?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Avance sur marchés privés

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

→ Eventail de solutions spécialement conçues pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont remporté des marchés privés.

→ Ces avances aident les entreprises à gérer les écarts de trésorerie résultant des dépenses engagées dans le cadre de l'exécution de ces contrats.

Quelles solutions?

Avance pré-facturation	Avance facturation
Il s'agit de pré-financements conçus pour couvrir toutes dépenses engagées ou à engager par la TPME pour l'exécution de son marché avant facturation.	→ Cette avance est destinée à financer les prestations livrées, ouvrant droit à paiement sur présentation de factures, afin de couvrir les délais de règlement par le donneur d'ordre.

Qui contacter ?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Finéa

Cautions

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

→ Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.

→ Elles se présentent sous forme de cautions administratives, en couverture des garanties pécuniaires exigées par les donneurs d'ordre pour soumissionner à un marché public.

Quelles solutions?

Cautions provisoires	Cautions définitives	Cautions « retenues de garantie »	Cautions de restitution d'avances et d'acomptes
Elle constitue une garantie de l'engagement du soumissionnaire de ne pas revenir sur sa décision en cas d'attribution du marché. La caution s'élève à 1,5% du montant du marché permettant à la TPME de soumissionner à l'appel d'offres.	D'un montant se situant à 3% en général du montant initial du marché, cette caution représente une garantie pour l'administration par rapport au respect des engagements contractuels de la TPME, notamment le respect du cahier des charges. Cette caution reste valide jusqu'à la réception définitive du marché par le donneur d'ordre et l'achèvement des travaux.	Cette caution permet de remplacer les retenues de garantie qu'effectue l'administration, pour se protéger de toute défaillance d'exécution des obligations de l'adjudicataire du marché. Son montant se situe à 7% de celui-ci.	Elle est délivrée dans le but de garantir au donneur d'ordre le remboursement des avances ou des acomptes qu'il consent à l'adjudicataire du marché, pour lui faciliter le financement des travaux faisant objet du contrat passé avec lui. Cette caution est de l'ordre de 10% du montant du marché.

Qui contacter?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Finéa Imédia

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

→ Avance octroyée afin de permettre aux entreprises de disposer dans l'immédiat de liquidités et ce, dans l'objectif de combler les délais nécessaires à la mise en place par les banques partenaires des lignes ASMN Finéa.

Qui est éligible ?

→ Finéa Imédia est un mode de co-financement alternatif permettant de répondre à des besoins immédiats de liquidités, en attendant l'ouverture de la ligne de crédit auprès de la banque partenaire.

→ Finéa Imédia s'adresse aux entreprises adjudicataires de marchés publics ou privés éligibles à une avance sur marché.

Qui contacter ?

Consulter le formulaire de demande de financement de la Finéa

<https://www.finea.ma/devenir-client>

Appui au recrutement & à la formation



Programme Idmaj

Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

→ Ce programme vise à développer les compétences pratiques des jeunes chercheurs d'emploi, et à favoriser leur insertion durable sur le marché du travail en offrant des mesures incitatives aux employeurs.

Quelles modalités ?

	Dispositif des Contrats d'Insertion	Contrat d'Intégration Professionnelle
Objectifs	→ Permettre à l'employeur de renforcer son capital humain tout en maîtrisant les coûts	→ Permettre aux candidats ayant de grandes difficultés d'insertion d'accéder à un premier emploi → Permettre aux entreprises de répondre à leurs besoins en compétences via une formation d'adaptation des profils aux postes à pourvoir
Bénéficiaires	→ Diplômés de l'Enseignement Supérieur/Diplômés de la formation professionnelle/ Bacheliers → Candidats stagiaires sous Contrats d'insertion et recrutés en CDC au cours ou à l'issue de 24 mois de stage → Indemnité mensuelle de stage : de 1600dh à 6000 DH	→ Personnes inscrites à l'ANAPPEC depuis plus d'une année ; → Diplômés universitaires de formation générale (Licence et plus).
Avantages	• Exonération durant la période de stage : → Du paiement des cotisations patronales et salariales dues à la CNSS/TFP ; → De l'IR pour les candidats inscrits à l'ANAPPEC depuis 6 mois et plus ; → Prise en charge par l'Etat, durant la période de stage, des cotisations patronales et salariales au titre de l'Assurance Maladie Obligatoire de base (AMO) • En cas de recrutement du stagiaire sur un contrat de travail, au cours ou à l'issue du stage (PCS) : → Prise en charge directe par l'Etat pendant une année, de la part patronale de la couverture sociale et de la TFP dues à la CNSS	→ Prime de 25.000 DH versée à l'employeur en cas de signature d'un CDI, à l'issue des 6 à 9 mois de stage formation en contrat d'insertion

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site web
www.anapec.org

contacter la Direction régionale de l'ANAPPEC
05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66



Programme Tahfiz

Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'aide au recrutement au profit des entreprises, associations et coopératives nouvellement créées (entre 01/01/2015 et 31/12/2026) et affiliées à la CNSS;

→ Il garantit plusieurs avantages aux employeurs, à travers une réduction des charges sociales et fiscales sur les salaires;

→ Le recrutement doit être effectué dans les 24 mois, à compter de la date du début d'exploitation;

→ Le salarié doit être recruté dans le cadre d'un Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI).

Quelles modalités ?

Effectif	10 salariés maximum
Exonération de l'IR	→ Exonération de l'impôt sur le Revenu (IR) du salaire mensuel brut plafonné à 10.000,00 DH , à compter de la date de recrutement
Autres avantages	→ Prise en charge par l'Etat de la part patronale au titre de la cotisation due à la CNSS et de la taxe de formation professionnelle.

Qui contacter?

Consulter le site web

www.anapec.org

Contacteur la Direction régionale de l'ANAPEC

05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66



Programme Taehil

Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

→ Ce programme vise la mise à la disposition des entreprises, de jeunes fraîchement diplômé facilitant ainsi leur insertion dans le milieu de travail .

→ Il permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages tout en améliorant l'employabilité des jeunes diplômés titulaires au minimum du baccalauréat et des lauréats de la formation professionnelle.

Quelles modalités ?

Formation contractualisée pour l'emploi (FCE)	Formation à la Carte	Formation d'appui aux secteurs émergents (FSE)
L'objectif étant pour les entreprises de faire correspondre la qualification des chercheurs d'emploi aux détails du poste requis.	→ Bénéficient aux jeunes ayant besoin d'une réorientation vers des formations permettant de développer des compétences demandées par les Entreprises.	Cette formation vise l'adaptation des compétences des salariés aux standards internationaux et au renforcement de la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial.
L'ANAPEC contribue au financement de cette formation à hauteur de 10 000 DH/ participants	→ La contribution maximale à cette formation est de 10.000,00 DH par bénéficiaire. → Cette contribution maximale peut être supérieure à 10.000,00 DH sans dépasser le plafond de 24.000,00 DH pour les secteurs émergents et les nouveaux investissements	Les secteurs bénéficiaires sont : Automobile Aéronautique , Electronique Offshoring, Energies renouvelables ...

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site web

www.anapec.org

Contacter la Direction régionale de l'ANAPEC

05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66



Appui aux Marocains **du Monde (MDM)**



MDM Invest

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

→ Sont finançables: les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 1MDH promus directement par les entreprises éligibles.

→ Le fonds Finance 10% du montant d'investissement avec un plafond de 5 MDH. L'apport en fonds propres doit être de 20% au minimum du montant d'investissement

→ Le reliquat est financé par crédit bancaire ou tout autre apport.

Qui est éligible ?

→ Etre marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide ;

→ Etre marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

→ Les secteurs éligibles sont les suivants : Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, artisanat, fabrication de produits du terroir, hébergement/animation touristiques et santé.

Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM

www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mdm-invest

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Qui contacter?

Banques

MDM Tamwil

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

→ Sont finançables: les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 2.5 MDH, promus directement par un bénéficiaire éligible seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers à condition que la part du capital détenu par les bénéficiaires éligibles soit majoritaire.

→ Le fonds Finance jusqu'à 40% du montant d'investissement, cette contribution est comprise entre 1 et 5 MDH

→ L'apport en fonds propres est convenu entre la banque et l'entreprise.

→ Le reliquat est financé par crédit bancaire.

Qui est éligible ?

→ Etre marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide ;

→ Etre marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

→ Les secteurs éligibles sont les suivants : Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, artisanat, fabrication de produits du terroir, hébergement/animation touristiques et santé.

Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mdm-tamwil>

Qui contacter?

Banques

Appui
**aux femmes
entrepreneures**



« We-Fi »

E-Commerce

Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce, Maroc PME et la Banque Mondiale

De quoi s'agit-il ?

- Programme s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi) portée par la Banque Mondiale
- Il vise essentiellement à aider les entreprises féminines au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à exploiter le potentiel du commerce électronique, pour développer leurs activités

Qui est éligible ?

- Entreprises en démarrage ou en croissance au Maroc
- Détenues ou gérées par des femmes
- Souhaitant augmenter leurs ventes en ligne et atteindre de nouveaux marchés

Quel accompagnement?

- Accompagnement aux normes internationales
- Acquisition de nouvelles compétences pratiques
- Constitution de réseaux de cybercommerce
- Connection avec des partenaires nationaux et internationaux
- Possibilité de bénéficier de tarifs préférentiels auprès des plateformes partenaires

Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web de Maroc PME

<https://marocpme.gov.ma/we-fi/>

Women in Business

Qui est en charge ?

Banque Européenne de Reconstruction et de Développement et l'Union Européenne

De quoi s'agit-il ?

- Programme visant la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le financement des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes au Maroc
- L'action du programme est matérialisée par l'amélioration de l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes dirigeantes d'entreprises.

Qui est éligible ?

- PME dirigées par des femmes
- Employant moins de 250 personnes
- Chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros
- Total bilan inférieur à 43 millions d'euros
- tous les secteurs d'activités sont éligibles, à l'exception du secteur bancaire ou financier, les produits ou services militaires, les jeux du hasard et le tabac

Quel accompagnement ?

- Facilités de crédit octroyées par des banques locales
- Coaching
- Formation
- Mentorat

Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web du programme

<https://ebrdwomeninbusiness.com/>



Ilayki Invest

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant à soutenir l'entrepreneuriat féminin au Maroc en finançant la création ou l'expansion d'entreprises.

Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain
- Dirigées par des femmes ou dont la majorité du capital est détenue par des femmes au moment de la présentation de la demande du crédit
- Dans les secteurs suivants: Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, fabrication de produits du terroir, hôtellerie, animation touristique et santé.

Quel accompagnement ?

Financement	Quote-part	Taux d'intérêt et durée
Fonds propres	→ À convenir entre l'entreprise et sa banque	
Part du crédit Ilayki Invest	→ Jusqu'à 40% du coût du projet, étant comprise entre 1 et 5 millions DH	2 % l'an hors TVA, avec une durée maximale de 7 ans dont 2 ans maximum de différé en principal
Part du crédit bancaire	→ Librement négociable entre la banque et l'entreprise	

Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/ilayki-invest>

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

Qui contacter ?

Par l'intermédiaire des banques

She Industriel

2025-2026

Qui est en charge ?

Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce

De quoi s'agit-il ?

- Programme national dédié à l'accompagnement des femmes entrepreneures souhaitant investir dans le secteur industriel marocain
- Visant à dynamiser l'entrepreneuriat féminin et ouvrir la voie à des opportunités industrielles stratégiques pour le Royaume
- Offre d'accompagnement personnalisée, alliant formations spécialisées, appui financier, accès à un portefeuille de plus de 180 projets de substitution à l'import, suivi post-crédation et opportunités de réseautage

Qui est éligible ?

Pour rejoindre le programme, la candidate doit :

- Être de nationalité marocaine ou résider au Maroc
- Porter un projet industriel, qu'il soit à l'état d'idée, en cours de développement, ou manifester un intérêt marqué pour les projets de substitution à l'import
- Faire preuve d'une forte motivation et d'un engagement sincère à développer une activité industrielle
- Être disposée à s'investir pleinement dans le programme d'accompagnement
- Avoir un profil entrepreneurial et une vision stratégique pour son projet
- Aucun diplôme ni expérience préalable dans le secteur industriel n'est requis

Comment soumettre ?

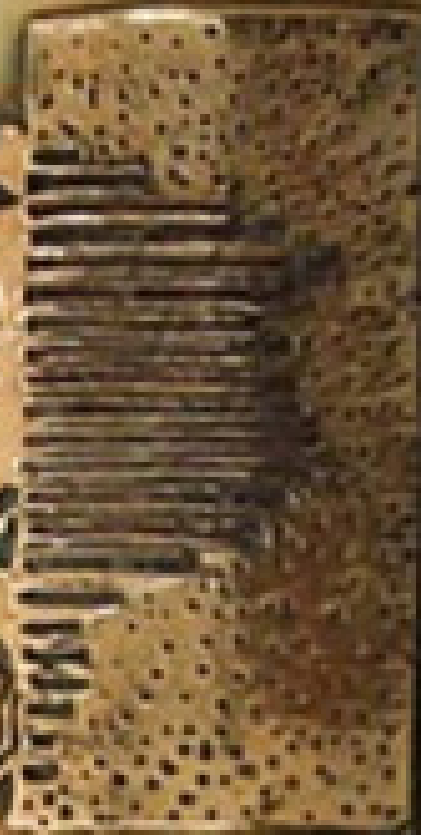
Consulter « l'appel à manifestation d'intérêt » du programme :

www.afem.org.ma

212 775 924 196

sheindustriel@afem.org.ma

Introduction en bourse



**Bourse
de Casablanca**

Introduction en bourse

Qui est en charge ?

La Bourse de Casablanca

De quoi s'agit-il ?

→ Une introduction en bourse (en anglais « Initial Public Offering », ou IPO) est la première admission d'une entreprise sur le marché boursier, impliquant une diffusion et un libre échange (achat/vente) d'une partie de son capital social à la disposition du public en contrepartie de nouveaux capitaux collectés.

→ L'introduction en bourse permet alors à de nouveaux investisseurs privés ou institutionnels de financer l'entreprise en capital.

Quel accompagnement ?

Financement	Fiscalité	Croissance	Pérennisation
Financement avantageux, sans besoin de garantie et à moindre coût, adapté aux projets de l'entreprise	Réduction du taux de l'IS de 50% pendant 3 années consécutives est accordée aux sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par augmentation de capital d'au moins 20% avec abandon du droit préférentiel de souscription, destinée à être diffusée dans le public.	Développement de l'activité et des produits et attrait de nouveaux clients et marchés	Obtention du label de bonne gouvernance
Diversification et optimisation des levées de fonds futures	Réduction du taux de l'IS de 25% pendant 3 années consécutives est accordée aux sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par ouverture de leur capital au public et ce, par la cession d'actions existantes..	Renforcement du capital pour impulser des projets d'expansion au Maroc et à l'international	Institutionnalisation de l'entreprise
Valorisation en permanence de l'entreprise et disponibilité d'une liquidité immédiate		Attrait des investisseurs prêts à soutenir des projets de croissance dans la durée	Amélioration de l'image et la réputation de l'entreprise auprès des clients, fournisseurs, employés et partenaires

Quelle offre pour les Grandes Entreprises (GE) ?

L'introduction des GE à la bourse de Casablanca se fait à travers le Marché Principal, selon les conditions suivantes :

Exigence / Compartiment	A & B	E	F
Nombre de titres minimum à diffuser auprès du public	→ 25% : si le capital est inférieur à 5 milliards DH → 20% : si le capital est entre 5 et 10 milliards DH → 15% : si le capital est entre 10 et 40 milliards DH → 10% : si le capital est supérieur à 40 milliards DH	Compartiment destiné à la négociation des titres de capital par des investisseurs qualifiés, ou tout investisseur détenant une partie du capital de l'émetteur, avant l'admission de ces instruments à la cote	10% des titres représentant le capital social augmenté de l'admission, avec la possibilité d'avoir une dérogation de l'AMMC pour introduire au moins 5%
Montant minimum à diffuser auprès du public	→ 1,25 milliards DH : si le capital est entre 5 et 10 milliards DH → 2 milliards DH : si le capital est entre 10 et 40 milliards DH → 6 milliards DH : si le capital est supérieur à 40 milliards DH		Montant minimum fixé par la Bourse de Casablanca, ne pouvant être inférieur à 100 millions DH
Nombre d'exercices certifiés	3	1	3

Quelle offre pour les PME ?

Le financement à travers le marché boursier est aujourd'hui accessible également aux petites et moyennes entreprises, via le Marché Alternatif :

Conditions d'éligibilité	Avantages
Répondre au moins à un des critères suivants : → Chiffre d'affaires inférieur à 500 Millions DH → Total du bilan de la société inférieur à 200 Millions DH → Nombre de salariés inférieur à 300 employés En outre, les entreprises intéressées sont tenues de : → Procéder à une levée minimum de 5 millions DH → Présenter un exercice certifié	Tarification avantageuse grâce à une réduction de 50% des commissions d'introduction au Marché Alternatif Optimisation des procédures d'accès au marché par l'instauration d'un guichet unique pour la centralisation et la coordination des démarches Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement au profit des PME envisageant une introduction en bourse

Qui contacter ?

La bourse de Casablanca

Le Département Grandes Entreprises

+212 5 22 45 26 30

Le Département PME

+212 5 22 45 74 90

Les sites web

www.casablanca-bourse.com ou www.ipo.ma

Fonds d'Investissement



Fonds d'Investissement

De quoi s'agit-il ?

Le « Capital Investissement » ou « Private Equity » désigne l'opération par laquelle un investisseur institutionnel en l'occurrence un fonds d'investissement, prend une participation minoritaire ou majoritaire dans une société non cotée en bourse.

L'investissement de ces fonds ne dépasse pas 7 ans en général, il vise à réaliser une plus-value substantielle à la vente, induite par le potentiel de croissance de l'entreprise.

La Private Equity peut intervenir dans les différentes phases de la vie de l'entreprise :

→ Capital Amorçage (Seed Capital) : Financement des dépenses antérieures à la mise sur le marché des produits ou services, il peut s'agir de la recherche & développement, conception de maquettes, réalisation d'études....

→ Capital Risque (Venture Capital) : Financement minoritaire et pour une durée limitée, de start-ups en démarrage d'activité et présentant un fort potentiel de croissance.

→ Capital Développement (Growth Capital) : Financement d'entreprises matures réalisant déjà des profits et voulant entamer une nouvelle phase de leur développement (nouveaux produits, nouveaux marchés...)

→ Capital Transmission (Buy Out Capital) : Financement d'entreprises matures envisageant un changement de l'actionnariat. L'intervention du fonds consiste à accompagner la société dans sa reprise par d'autres gérants.

→ Capital Retournement (Turnaround Capital) : Financement d'entreprises présentant des difficultés financières afin de leur éviter la liquidation judiciaire et préparer leur relance.

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

De quoi s'agit-il ?

→ La création du Fonds souverain « Mohammed VI pour l'Investissement » marque une étape décisive dans la volonté du Maroc de stimuler son économie et favoriser l'investissement productif.

→ Ce fonds souverain, doté d'un mandat ambitieux de gestion d'une somme considérable de 150 milliards de dirhams, concentre ses efforts sur des secteurs prioritaires pour générer un impact durable sur le pays.

Secteurs prioritaires

Le fonds se focalise sur des secteurs prioritaires tels que la restructuration industrielle, l'innovation, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures et les partenariats publics-privés, ainsi que l'agriculture et le tourisme.

Mécanismes d'intervention

→ Financement et accompagnement des projets d'investissement structurants au niveau national et territorial

→ Financement des entreprises opérant dans les domaines considérés comme prioritaires par le Fonds, en mettant en place des instruments de financement appropriés tels que des avances, des prêts remboursables ou le financement en quasi-fonds propres

→ Conception et mise en place de mécanismes de financement structuré visant à fournir des solutions de financement aux entreprises opérant dans les domaines prioritaires identifiés par le Fonds

→ Prise de participations dans le capital des petites et moyennes entreprises grâce à des fonds sectoriels ou thématiques

→ Prise de participations directes dans le capital des grandes entreprises publiques et privées opérant dans les domaines prioritaires définis par le Fonds

→ Réalisation de toute opération liée, directement ou indirectement, aux activités relevant de son objet social

Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter le site du fonds

www.fm6i.ma

Liste des fonds de gestion retenus par le « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement »

Nom du fonds	Société de gestion	Secteur/Vocation	Site web
MAIC OPCC-RFA	Alphavest Capital 	Industrie aéronautique	www.alphavest-capital.com
NAMA FUND I	CDG Invest Management 	Industrie	www.cdginvest.ma
INDUSTRIAL GROWTH FUND I	Upline Investments 	Industrie	www.uplinegroup.ma
AGROFUND	Consortium Attijari Capital Management & Holdagro  	Agriculture Agro-industrie	www.creditagricole.ma/fr/holdagro www.attijariwafabank.com
KASADA MO-ROCCO HOSPI-TALITY FUND	Kasada Ltd 	Tourisme	www.kasada.com
WESROC HOSPI-TALITY FUND I	Wesmont Development Limited 	Tourisme	www.whg.com
EMIF II Morocco Fund	APM Capital Morocco 	Transport Logistique	www.apmoller.com
CAPITAL CROISSANCE	BMCE Capital Investments 	Fonds généraliste	www.bmcecapital.com
CAPMEZZANINE V- FPC RFA	CDG Invest Growth 	Fonds généraliste	www.cig.pe
IMG FUND I	IMG Capital 	Fonds généraliste	www.img.fund

Liste des fonds de gestion retenus par le « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement »

Nom du fonds	Société de gestion	Secteur/Vocation	Site web
MEDITERRANIA CAPITAL IV	Mediterrania Capital Partners  MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS	Fonds généraliste	www.mcapitalp.com
BUILD UP FUND	Private Equity Initiatives  AFRICINVEST	Fonds généraliste	www.africinvest.com
COLOMBUS I	Red Med Private Equity  REDMED PRIVATE EQUITY	Fonds généraliste	www.redmedcapital.com
VALORIS EQUITY FUND	Valoris Capital  VALORIS CAPITAL Private Equity	Fonds généraliste	www.valorisgroup.ma

Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter le site du Fonds Mohammed VI
www.fm6i.ma

Fonds généralistes

212 FOUNDERS

- Société gestionnaire : CDG INVEST
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Amorçage » visant à accompagner des start-ups mondiales à partir du Maroc
- Ticket d'investissement : 1- 13 M MAD
- Contact : www.212founders.co



UPLINE INVESTMENTS FUND

- Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance
- Ticket d'investissement : 15- 50 M MAD
- Contact : www.uplinegroup.gbp.ma



MOUSSAHAMA II

- Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance
- Ticket d'investissement : 30-90 M MAD
- Contact : www.uplinegroup.gbp.ma



INVESTIMA

- Société gestionnaire : SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises en croissance
- Ticket d'investissement : 10-30 M MAD
- Contact : www.sgmaroc.com

Sogecapital Investissement



Fonds généralistes

UPLINE INVESTMENTS FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **15 - 50 M MAD**
- Contact : **www.uplinegroup.gbp.ma**



MOUSSAHAMA II

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **30 - 90 M MAD**
- Contact : **www.uplinegroup.gbp.ma**



BMCI DÉVELOPPEMENT

- Société gestionnaire : **BMCI DÉVELOPPEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **5 - 30 M MAD**
- Contact : **www.bmci.ma**



BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT

- Société gestionnaire : **BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement œuvrant dans le « Capital Risque », « Capital Développement » et « Capital Transmission » et ciblant des projets d'envergure**
- Contact : **www.bmcecapital.com**



Fonds généralistes

AFRICINVEST FUND IV

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements en « Capital développement » de PME africaines**
- Ticket d'investissement : **200 - 500 M MAD**
- Contact : **www.africinvest.com**



MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND III

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements dans des PME familiales privées au Maroc, en Algérie et en Tunisie**
- Ticket d'investissement : **50 - 200 M MAD**
- Contact : **www.africinvest.com**



PME CROISSANCE

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission », « Capital Développement » et « Capital Risque » finançant des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Ticket d'investissement : **10 - 40 M MAD**
- Contact : **www.africinvest.com**



AMETHIS MAGHREB FONDS I

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Fonds de capital développement ciblant les PME basées en Afrique du Nord**
- Ticket d'investissement : **2 à 10 M EUR**
- Contact : **www.amethis.com**



Fonds généralistes

AMETHIS MENA FONDS II

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Prise de participation majoritaire ou minoritaire dans des PME en forte croissance installées au Maroc, en Egypte, en Tunisie et en Jordanie**
- Ticket d'investissement : **5 à 15 M EUR**
- Contact : **www.amethis.com**



MEDITERRANIA CAPITAL I

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **10 - 100 M MAD**
- Contact : **www.mcapitalp.com**



MEDITERRANIA CAPITAL II

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **50 - 200 M MAD**
- Contact : **www.mcapitalp.com**



MEDITERRANIA CAPITAL III

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **110 - 330 M MAD**
- Contact : **www.mcapitalp.com**



Fonds sectoriels

EVERGREEN

- Société gestionnaire : **AL MADA**
- Consistance : **Fonds panafricain ciblant les investissements en « Venture Capital » de startups innovantes en forte croissance et ayant atteint une certaine maturité**
- Vocations sectorielles : **technologies et innovations ciblant les secteurs suivants : services financiers, matériaux de construction, télécommunications, mines, énergie, tourisme, immobilier, santé, éducation...**
- Contact : **www.almada.ma**



CAPMEZZANINE III

- Société gestionnaire : **CDG INVEST GROWTH**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » « Capital Transmission » et « Capital Retournement » ciblant des entreprises avec un fort potentiel de croissance et d'optimisation opérationnelle**
- Vocations sectorielles : **Santé, éducation, services, nouvelles technologies et les biens de consommation**
- Ticket d'investissement : **50 - 100 M MAD**
- Contact : **www.cdgcapital-pe.ma**



UPLINE REAL ESTATE FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Investissement dans des projets touristiques /immobiliers en développement au Maroc**
- Vocations sectorielles : **Tourisme & Immobilier**
- Contact : **www.uplinegroup.gbp.ma**



Fonds sectoriels

NAMA HOLDING

- Société gestionnaire : **CDG INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement» visant l'accompagnement d'opérateurs marocains ou étrangers ayant un projet de développement rentable au Maroc et orienté à l'export**
- Vocations sectorielles : **Métiers mondiaux du Maroc exposés à la demande mondiale : automobile, textile, aéronautique, agroalimentaire**
- Ticket d'investissement : **20 M MAD minimum**
- Contact : **www.cdg.ma**

CDG INVEST

FIPAR HOLDING

- Société gestionnaire : **CDG INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement» ciblant en priorité les grands projets, en investissant aux côtés d'opérateurs de référence spécialisés dans leur métier**
- Vocations sectorielles : **Infrastructures, Energies, Services et Industries...**
- Ticket d'investissement : **100 M MAD minimum**
- Contact : **www.fipar.ma**

CDG INVEST

UPLINE INFRASTRUCTURE FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Investissement dans des projets d'infrastructures en cours de développement au Maroc**
- Vocations sectorielles : **Infrastructures**
- Contact : **www.uplinegroup.gbp.ma**



Fonds sectoriels

ATTIJARI INVEST

- Société gestionnaire : **ATTIJARI INVEST**
- Consistance : **12 fonds d'investissement œuvrant dans le Capital Amorçage, Risque, Développement et Transmission, avec une vocation panafricaine**
- Vocations sectorielles : **Agroalimentaire, Industrie de base, et industrie liée à la construction**
- Ticket d'investissement : **2 - 150 M MAD**
- Contact : **www.attijariwafabank.com**



التجاري للاستثمار
Attijari Invest

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND IV

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Prise de participation minoritaire dans des PME basées en Afrique du Nord et présentant un potentiel d'expansion régionale**
- Vocations sectorielles : **IT, télécommunications, produits de grande consommation, santé, éducation, logistique, agro-industrie et services**
- Ticket d'investissement : **100 - 250 M MAD**
- Contact : **www.africinvest.com**



MASSINISSA FUND

- Société gestionnaire : **ALMAMED**
- Consistance : **Prise de participation majoritaire dans des PME marocaines**
- Vocations sectorielles : **Secteurs de l'industrie et des services**
- Ticket d'investissement : **50 à 500 M MAD**
- Contact : **www.almacapital.com**



Fonds sectoriels

AMETHIS FONDS II

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Fonds soutenant en capital des entreprises africaines de taille moyenne**
- Vocations sectorielles : **Industrie, distribution, biens de consommation, services financiers, télécommunications, santé et éducation**
- Ticket d'investissement : **10 à 40 M EUR**
- Contact : **www.amethis.com**



AM INVEST MOROCCO

- Société gestionnaire : **ATLAMED**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Divers secteurs d'activité préalablement choisis répondant à des standards de croissance et de création de valeur**
- Ticket d'investissement : **10 à 50 M MAD**
- Contact : **www.atlamed.ma**



3P FUND

- Société gestionnaire : **ALMAMED**
- Consistance : **Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Activités visant une synergie avec les plans de développement sectoriels du Royaume**
- Contact : **www.atlamed.ma**



AZUR INNOVATION FUND

- Société gestionnaire : **AZUR PARTNERS** (Partenariat avec TAMWILCOM dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
 - Investissements en « Capital Amorçage » dans des entreprises innovantes ayant moins de 18 mois d'existence
 - Investissements en « Early Stage Capital » dans des entreprises innovantes ayant entre 18 et 36 mois d'existence
 - Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises innovantes ayant entre 36 et 60 mois d'existence
- Vocations sectorielles : **Agritech, fintech, biotech, medtech, edtech, cleantech**
- Ticket d'investissement : **1 à 10 M MAD**
- Contact : **www.azurpartners.ma**



MAROC NUMERIC FUND II

- Société gestionnaire : **MITC CAPITAL** (Partenariat avec TAMWILCOM dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
 - Investissements en « Capital amorçage » dans des startups technologiques marocaines ayant déjà un produit prêt à la commercialisation
 - Investissements en « Capital risque » dans des startups innovantes de moins de 5 ans avec un fort potentiel de croissance
- Vocations sectorielles : **Secteur des technologies de l'information et de communication**
- Ticket d'investissement : **1 - 4 M MAD (capital amorçage)**
et 4 - 10 M MAD (Capital risque)
- Contact : **www.mnf.ma**



GLEN INVEST

- Société gestionnaire : **GLEN INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque » ciblant les start-ups africaines**
- Vocations sectorielles : **Industrie, transport, accessoires technologies de bâtiments, digital et nouvelles technologies**
- Contact : **www.gleninvest.com**



Fonds sectoriels

SEAF MOROCCO GROWTH FUND

- Société gestionnaire : **SEAF MOROCCO CAPITAL PARTNERS** (Partenariat avec **TAMWILCOM** dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
 - Investissements en « Capital Amorce » dans des entreprises présentant de fortes perspectives de croissance
 - Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises à fort potentiel de croissance
 - Vocations sectorielles : Agro-industrie, médias , technologies numériques, santé, éducation, fintech, etc
- Vocations sectorielles : **Agro-industrie, médias , technologies numériques, santé, éducation, fintech, etc**
- Ticket d'investissement : **1 - 5 M MAD (capital amorce) et 8 - 20 M MAD (Capital risque)**
- Contact : **www.seaf.com**



UM6P VENTURES

- Société gestionnaire : **UM6P VENTURES SA**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Early Stage » dont la mission est de promouvoir la croissance durable et innovante des entreprises au Maroc et en Afrique**
- Vocations sectorielles : **Hard & deep Tech**
- Ticket d'investissement : **500.000 MAD - 5M MAD**
- Contact : **www.um6pventures.com**



OUTLIERZ VENTURES

- Société gestionnaire : **OUTLIERZ**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque/ Early Stage » dédié aux startups technologiques africaines**
- Vocations sectorielles : **Fintech, insurtech, agritech, healtech, logistique**
- Ticket d'investissement : **500.000 MAD - 5M MAD**
- Contact : **www.outlierz.co**



Fonds sectoriels

COLOMBUS 1

- Société gestionnaire : **RED MED PRIVATE EQUITY**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » dans des entreprises opérant dans des secteurs à forte valeur ajoutée**
- Vocations sectorielles : **Secteurs tirés par la consommation locale**
- Ticket d'investissement : **30-90 M MAD**
- Contact : **www.redmedcapital.com**



ARGAN INFRASTRUCTURE FUND

- Société gestionnaire : **INFRA INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant à financer des projets d'Infrastructure en Afrique**
- Vocations sectorielles : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant à financer des projets d'Infrastructure en Afrique**
- Ticket d'investissement : **40 -200 M MAD**
- Contact : **www.infrainvest.ma**



PGS INVEST

- Société gestionnaire : **PGS INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque » et « Capital développement » ciblant des entreprises africaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Promotion immobilière, tourisme & loisirs, énergie biomasse, éducation, agro-industrie, agriculture et santé**
- Ticket d'investissement : **20 - 100 M MAD**
- Contact : **www.pgsinvest.com**



Clubs de
Business Angels

Clubs de business Angels

De quoi s'agit-il ?

→ Les Business Angels sont des investisseurs individuels qui souhaitent mettre leurs expériences et leurs réseaux relationnels au service des projets et des sociétés qu'ils financent.

→ Leur organisation désormais en clubs, permet de cadrer leurs relations avec les start-up potentielles et aussi de capitaliser leurs efforts pour un meilleur ciblage et accompagnement.

Qui Contacter?

Club/caractéristiques	Consistance	Appui	Qui contacter
Maroc Numeric Fund (MNF) Angels	Sélectionner des projets de startups technologiques à fort potentiel de croissance et accompagner leurs porteurs dans la préparation de leurs dossiers d'investissement afin de les présenter aux membres du Club.	→ Tickets d'investissement allant de 100.000 DH à 1 million → mise à disposition des compétences, de l'expérience et des réseaux relationnels des Business Angels.	www.mnf.ma
Kluster CFCIM	Espace de rencontre entre les business angels de la CFCIM et des startupper, l'objectif étant de leur fournir l'appui financier et technique dont ils ont besoin	→ Investissement de 500.000 à réaliser par palier de 50.000-100.000 → Accompagnement technique et mise en réseau	www.cfcim.org
Moroccan Business angels Network (MoBAN)	MoBAN investit dans l'innovation au sens général par l'introduction d'un produit ou service ou procédé nouveau ou amélioré, de nouveau business model ou d'une nouvelle organisation.	→ Apport financier aux startups innovantes → Partage d'expériences, d'expertise et du réseau	www.moban.ma
Angels4Africa (By LaStartupStation)	réseau de Business Angels qui investit dans des startups technologiques à l'échelle Africaine	→ Tickets d'investissement de 10 K\$ à 50 K\$ par startup → Coaching et réseautage à l'international.	www.angels4africa.co

Appui au Financement **Collaboratif**



Financement Collaboratif

De quoi s'agit-il ?

→ Le financement collaboratif, ou «Crowdfunding», est un mode de financement où des particuliers ou des entreprises soutiennent directement des projets via des plateformes en ligne, en contribuant par de petits montants, sans recourir aux banques ou aux sociétés de financement.

→ Le financement couvre une variété de besoins, de la création/croissance d'entreprise à des projets associatifs, à condition que l'activité soit licite et non liée à l'immobilier, la politique ou la religion.

Quel accompagnement ?

Type du financement	Objet	Plafond du montant
Financement sous forme de prêt	Crédits avec ou sans intérêts	jusqu'à 3 millions DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « prêt »
Financement par don	Collecte de dons	jusqu'à 450.000 DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « don »
Financement en capital	Prise de participation des contributeurs dans le capital de la société	jusqu'à 5 millions DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « investissement ».

Qui contacter ?

Consulter la liste des sociétés de financement collaboratif agréées

Bank Al Maghrib :

www.bkam.ma

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

www.ammc.ma

Appui à la Finance Participative





Damane Moubachir

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédié aux entreprises contractant des financements auprès des banques ou plateformes participatives
- Garantie des financements participatifs destinée à garantir les programmes (investissements matériels, immatériels, besoins d'exploitation) dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams
- La quotité de garantie est entre 70%. Elle peut atteindre 80% pour les entreprises à capital majoritairement féminin
- Les financements garantis sont plafonnés à 5 millions DH par entreprise au titre de ce produit, et 20 millions DH pour l'ensemble des garanties souscrites.

Qui est éligible ?

• Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelle que soit leur forme juridique
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services
- Ayant un chiffre d'affaires ne dépassant pas 10 millions DH
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia
- Tous les secteurs d'activités, à l'exception de la promotion immobilière et la pêche hauturière

Comment soumettre ?

Consulter la fenêtre DAAMA TAMWIL

<https://www.tamwilcom.ma/daamatamwil>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Qui contacter?

Banques/plateformes participatives



Damane Dayn

Qui est en charge ?

TAMWILCOM

De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédié aux entreprises contractant des financements auprès des banques ou plateformes participatives
 - Garantie des financements participatifs destinée à garantir les programmes (investissements matériels, immatériels, besoins d'exploitation) dont le montant de financement est supérieur à 1 million DH
 - La quotité de garantie est de 60%. Elle peut atteindre 70% pour les entreprises en démarrage existant depuis moins de 3 ans
 - Les financements garantis sont plafonnés à 10 millions DH par opération de financement, et de 20 millions DH par entreprise toutes garanties confondues.
- NB :** Ces plafonds passent respectivement à 20 millions DH et 40 millions DH en faveur des entreprises industrielles ou exportatrices disposant de comptes certifiés par un commissaire aux comptes.

Qui est éligible ?

• Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelle que soit leur forme juridique
- Ayant un chiffre d'affaires dépassant 10 millions DH
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia
- Tous les secteurs d'activités, à l'exception de la promotion immobilière et la pêche hauturière

Comment soumettre ?

Consulter la fenêtre DAAMA TAMWIL

<https://www.tamwilcom.ma/daamatamwil>

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Qui contacter ?

Banques/plateformes participatives



Ecosystème de l'investissement & de promotion de l'entrepreneuriat



Appui à l'investissement & régulation



Ministère de l'Investissement, de la Convergence
et de l'Évaluation des Politiques Publiques
www.micepp.gov.ma

Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite
entreprise, de l'Emploi et des Compétences
www.miepeeec.gov.ma



Ministère de l'Economie et des Finances
www.finances.gov.ma

Agence Marocaine de Développement
des Investissements et des Exportations
www.moroconow.com



Direction Générale des Impôts
www.tax.gov.ma

Office des Changes

www.oc.gov.ma



Administration des Douanes & Impôts Indirects

www.douane.gov.ma

Trésorerie Générale du Royaume

www.tgr.gov.ma



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

Financement & régulation



Bank Al Maghrib

www.bkam.ma

Société Nationale de Garantie
et de Financement de l'Entreprise
www.tamwilcom.ma



Maroc PME

www.marocpme.gov.ma



Casablanca Finance City Authority

www.casablancafinancecity.com

Bourse de Casablanca

www.casablanca-bourse.com



Caisse de Dépôt et de Gestion

www.cdg.ma

Groupeement Professionnel des
Banques du Maroc
gpbm@gpbm.ma



Autorité Marocaine du Marché
des Capitaux

www.ammc.ma

Portails régionaux



Wilaya de la Région Casablanca-Settat
ولاية جهة الدار البيضاء-سطات

Wilaya de la Région Casablanca-Settat

www.casablanca.ma

Conseil Régional Casablanca-Settat

www.casasettat.ma

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



جهة الدار البيضاء-سطات
الدار البيضاء - سطات
REGION CASABLANCA-SETTAT



المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement
الدار البيضاء - سطات
Casablanca-Settat - Région Casablanca-Settat

Centre Régional d'Investissement
Casablanca-Settat

www.casainvest.ma

Commune de Casablanca

www.casablancacity.ma



مدينة الدار البيضاء
Ville de Casablanca

Agences sectorielles



Agence pour le Développement Agricole

www.ada.gov.ma

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique

www.smit.gov.ma



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO



Agence Marocaine du Développement
de la Logistique

www.amdl.gov.ma

Agence Marocaine pour l'Efficacité
Énergétique

www.amee.ma

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergétique



Agence Marocaine pour le Développement
de l'Aquaculture

www.anda.gov.ma

Agence Marocaine pour l'Énergie
Durable

www.masen.ma



Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité
Nucléaires et Radiologiques

Agence Marocaine de Sûreté et
de Sécurité Nucléaires et Radiologiques

www.amssnur.org.ma

Agence du Développement du
Digital

www.add.gov.ma



Agence nationale de réglementation
des télécommunications

www.anrt.ma

Agences sectorielles



Agence Nationale de la Conservation
Foncière, du Cadastre et de la Cartographie
www.ancfcc.gov.ma

Agence Nationale des Eaux et Forêts

www.eauxetforets.gov.ma



Office national du conseil agricole

www.onca.gov.ma

Agence Marocaine de la Coopération
Internationale
www.amci.ma



Agence Nationale de Réglementation
des Activités relatives au Cannabis
www.anrac.gov.ma

Agence Nationale des Plantes
Médicinales et Aromatiques
www.anpma.ma



Agence de Développement Social

www.ads.ma

Office Du Développement de la
Coopération
www.odco.gov.ma

مكتب تنمية التعاون
Office du Développement de la Coopération



Autorité Nationale de Régulation
de l'Electricité
www.anre.ma

Représentations Professionnelles



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
+E+ +C+o+r+ +C@H+@H I HVOH@
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

Confédération Générale des Entreprises
du Maroc
www.cgem.ma

Fédérations sectorielles

<https://cgem.ma/structures/federations-statutaires/>



CONFÉDÉRATION
MAROCAINE DE TPE-PME

Confédération Marocaine de TPE-PME

www.tpe-pme.org

Association des Femmes Cheffes
d'Entreprises du Maroc
www.afem.org.ma



Chambre de Commerce, d'Industrie
et de Service de Casablanca-Settat
www.cciscs.ma

Conseil Régional du Tourisme
Casablanca-Settat
www.visitcasablanca.ma



Chambre d'artisanat
de Casablanca - Settat



Chambre d'Artisanat
de Casablanca-Settat

Chambre d'Agriculture
de Casablanca-Settat
chagricasasettat@gmail.com



Chambre des Pêches Maritimes
de l'Atlantique Nord
cpman_nord@menara.ma

Recrutement & Formation



Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
www.enssup.gov.ma

Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite
entreprise, de l'Emploi et des Compétences
www.miepeec.gov.ma



Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail
www.ofppt.ma

Agence Nationale de Promotion
de l'Emploi et des Compétences
www.anapec.org



Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance
Qualité de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
www.aneaq.ma

Université Hassan II de Casablanca

www.univh2c.ma



Université Hassan I de Settat

www.uh1.ac.ma

Université Choaib Doukkali

www.ucd.ac.ma

جامعة شعيب الدكالي

شعيب الدكالي

Université Chouaib Doukkali



Université Mohammed VI des Sciences
de la Santé
www.um6ss.ma

Recrutement & Formation



Université Mundiapolis

www.mundiapolis.ma

Université Internationale de Casablanca



Université Internationale
de Casablanca

www.uic.ac.ma

UNIVERSITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT

Organismes Transverses

المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Office National de l'Electricité
et de l'Eau Potable

www.one.org.ma

Agence nationale des Ports

www.anp.org.ma



Office Marocain de la Propriété Industrielle
et Commerciale

www.ompic.org.ma

Lyonnaise des Eaux de Casablanca

www.client.lydec.ma



Organismes Transverses



الشباك الوطني الوحيد للتسيير مساطر التجارة الخارجية
Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur

Guichet Unique National des Procédures
du Commerce Extérieur
www.portnet.ma

Marsa Maroc



www.marsamaroc.co.ma



Etablissement autonome de contrôle
et de coordination des exportations
www.moroccofoodex.org.ma

Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum
Er-Rbia
www.abhoer.ma



وكالة المصافي المائية لأم العرق
ANASSOURA ET ER-RBIA
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DE L'OUËM ER-RBIA



Agence du Bassin Hydraulique de Bouregreg
et de la Chaouia
www.abhbc.com

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

www.cnss.ma





Structures
d'accompagnement

Structures d'accompagnement

Structure	Site Web
QIMAM	www.qimam.ma
DAR AL MOUKAWAIL	www.daralmoukawil.com
FONDATION CRÉATION D'ENTREPRISES (FCE)	www.fcebp.com
OBSERVATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT (ODE)	www.bankofafrica.ma
CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS (CJD)	www.cjd.ma
RÉSEAU ENTREPRENDRE MAROC	www.reseau-entreprendre.org
TECHNOPARK MAROC	www.technopark.ma
MOROCCAN CENTER FOR INNOVATION AND SOCIAL ENTREPRENEURSHIP (MCISE)	www.mcise.org
LASTARTUP STATION	www.lastartupstation.co
ENACTUS MOROCCO	www.enactus-morocco.org
INJAZ MOROCCO	www.injazmorocco.org
HACK & PITCH	www.hackandpitch.org
ACT4COMMUNITY BY OCP	www.act4community.ma
STARTUP MAROC	www.startupmaroc.org
CENTRE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES SOLIDAIRES (CTPES)	www.ctpes.ma
BIDAYA	www.groupe-sos.org
NEW WORK LAB	www.newworklab.com
CONFÉDÉRATION DES JUNIOR-ENTREPRISES MAROCAINES (CJEM)	www.cjem.ma
HSEVEN	www.hseven.co
YOUTH IN BUSINESS-BERD	www.ebrd.com

* Liste non exhaustive

Structures d'accompagnement

Structure	Site Web
ACADEMIA RAQMIA	www.academiaraqmya.gov.ma
FONDATION ZAKOURA	www.fondationzakoura.org
CLUSTER MENARA	www.clustermenara.com
CLUSTER ENR	www.clusterenr.com
KHATWA	www.khatwa.ma
L'HEURE JOYEUSE	www.heurejoyeuse.ma
FONDATION MOUBADARA	www.moubadara.org
IMPACT LAB	www.impactlab.africa
CE3M	www.ce3m.ma
INCO SCHOLAR	www.incoscholar.co
HAPPY VENTURES	www.happyventures.ma
1000 FIKRA	www.1000fikra.ma
CEED MAROC	www.ceed-global.org
212 FOUNDERS	www.212founders.co
ENDEAVOR MOROCCO	www.endeavor.org
TAMKEEN CENTER	www.tamkeen.ma
AFRIQUIA 50 SPRINTS	www.afriquia50sprints.com
STARTUP GRIND	www.startupgrind.com
TIBU AFRICA	www.tibu.ma
FONDATION ABDELKADER BENSALAH	www.fondation-bensalah.ma
OUTLIERZ VENTURES	www.outlierzventures.com
JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE MAROC (JCI)	www.jcicasablanca.ma

* Liste non exhaustive



